

DEMANDE DE DISPENSE DE STAGE (AJ)

Pièces à fournir LRAR en 3 exemplaires (complétée par un envoi mail si possible) :

- Requête de l'intéressé : motivations + projets
- Documents établissant l'état civil et la nationalité du candidat
- Tous documents justificatifs du domicile du candidat
- 1 copie des titres et diplômes dont il entend se prévaloir ou à défaut une attestation des autorités habilitées à les délivrer R. 811-7 et R. 811-8 du code de commerce
- CV

JUSTIFICATIFS ATTESTANT DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE INVOQUEE :

- les administrateurs judiciaires, les avocats, les notaires, les commissaires-priseurs judiciaires, les huissiers de justice, les greffiers des tribunaux de commerce, les anciens avoués, les experts-comptables, les commissaires aux comptes ayant exercé leur profession **pendant dix ans au moins**

- les personnes ayant exercé pendant **une durée de dix ans** au moins les fonctions de collaborateur d'un mandataire judiciaire

- les personnes titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés à l'article [R. 811-7](#) et **justifiant de quinze ans au moins de pratique professionnelle** comptable, juridique ou financière, dans le domaine de l'administration, du financement, de la restructuration, dont les fusions-acquisitions, ou de la reprise d'entreprises, notamment en difficulté.

- Contrat de travail et avenants
- Dernier bulletin de paie avec ancienneté et/ou certificat de travail

**REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMISSION NATIONALE
D'INSCRIPTION ET DE DISCIPLINE
DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
ET DES MANDATAIRES JUDICIAIRES**

- Le cas échéant, attestation de l'employeur

- Le cas échéant, tout autre document justifiant de l'expérience professionnelle